

**ÉCOCONCEPTION :
PARTENAIRES**

Cette capsule est publiée par l'Institut de développement de produits.

L'Institut de développement de produits est une association d'industriels dont la raison d'être est d'accélérer l'adoption de meilleures pratiques en développement de produits afin de rendre les entreprises québécoises plus compétitives.

Direction et orientation : Guy Belletête

Recherche et rédaction : Marie Quinty

Révision : Agnès Billa

Mise en page : Marie Quinty

Crédits photos: CTTEI

La préparation de cette publication est rendue possible grâce à la participation financière du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.



L'Institut de développement de produits n'a aucun contrôle sur la fonctionnalité des liens Internet mentionnés dans cette publication. Si l'accès à certains d'entre eux est impossible, ceci peut être causé soit par une fermeture temporaire ou par un entretien du site Internet auxquels ces liens mènent.

Institut de développement de produits
4805, rue Molson
Montréal (Québec) H1Y 0A2
Tél. : 514 383-3209
Télec. : 514 383-3266
Courriel : info@idp-ipd.com
Site web : www.idp-ipd.com

L'écologie industrielle

L'écologie industrielle, c'est l'art de conjuguer développement économique et respect de l'environnement. HÉLÈNE GIGNAC, directrice générale du Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTEI), nous présente la mission et les réalisations de l'organisme qu'elle dirige.

Écologie industrielle : voilà deux mots qu'on ne s'attend pas à retrouver côte à côte. Et pourtant, ils font très bon ménage! Au Centre de transfert technologique, nous nous employons à vous le démontrer, et même à vous expliquer comment ce mariage de l'écologie et de l'industrie se traduit en revenus pour les entreprises.

Qu'est-ce que l'écologie industrielle ?

C'est une stratégie qui vise à réduire les impacts environnementaux des activités industrielles. L'environnement devient alors une opportunité d'affaires, par le développement de nouveaux produits et de technologies propres.

Quel est son but ?

Le but ultime de l'écologie industrielle est l'optimisation du cycle de vie des matériaux, de l'eau et de l'énergie utilisés par les manufacturiers. Cette définition de l'écologie industrielle, le Centre de transfert technologique la résume dans son slogan « Bouclez la boucle ».

Créé il y a plus de 10 ans par le Cégep de Sorel-Tracy et des partenaires économiques de la région, le CTTEI compte aujourd'hui une quinzaine de professionnels : ingénieurs, chimistes et techniciens qui travaillent au développement de nouveaux produits à partir de matières résiduelles. Notre principal mandat, c'est de faire la démonstration que le déchet peut devenir une ressource et constituer une valeur ajoutée pour l'entreprise. Un parc d'équipements de laboratoire et d'essais permet de caractériser les matières et de les mettre en forme.



Hélène Gignac, directrice générale du Centre de transfert technologique en écologie industrielle

Quelle est son approche ?

L'approche du CTTÉI est très simple et s'inscrit en lien avec la Politique de gestion des matières résiduelles québécoises : elle consiste à favoriser la hiérarchie des 3 RV (Réduction, Réemploi, Recyclage, Valorisation) où la réduction et le réemploi priment sur le recyclage et la valorisation énergétique.

Réemployer une matière dans un nouveau produit sans la transformer chimiquement, et réintroduire un rejet de production dans le procédé lui-même, voilà bien les solutions que le CTTÉI privilégie et propose aux entreprises. La volonté des entreprises de dévier ces matières de l'enfouissement favorise le développement de nouvelles applications et l'allongement du cycle de vie des matières.

La BRIQ : une bourse originale

En 2005, nous avons mis en place la Bourse des résidus industriels, la BRIQ comme on l'appelle communément, en collaboration avec RECYC-QUÉBEC et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Son but : faire connaître aux entreprises la valeur de certaines des matières résiduelles qui se retrouvent malheureusement trop souvent à l'enfouissement. Cette bourse d'offres et de demandes permet aux entreprises d'afficher leurs besoins en termes de matières, ce qui favorise les synergies entre elles. Par exemple, des résidus d'un type de papier qui ne peut pas être recyclé dans les filières habituelles entrent dans la composition d'un combustible alternatif ou encore dans la fabrication d'un isolant cellulosique recyclé. Autres exemples : des eaux usées sont utilisées comme matière résiduelle fertilisante en agriculture, et des cendres volantes trouvent leur place dans la recette du béton. Les possibilités sont infinies!

Collaboration avec l'IDP

L'une des premières collaborations du CTTÉI avec

l'Institut de développement de produits fut la création, en 2004, d'une formation conjointe en développement de produits intégrant environnement et meilleures pratiques, formation que l'IDP a bonifiée au fil des ans pour y intégrer le concept de la conception écologique des produits ou écoconception.

Passeport pour la France

Les collaborations liées à l'écologie industrielle dépassent aujourd'hui les frontières du Québec. Le Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI), de concert avec le Technocentre en écologie industrielle, tous deux basés à Sorel-Tracy en Montérégie, et le CD2E, basé à Loos-en-Gohelle en Nord-Pas de Calais, ont signé récemment une entente de collaboration de deux ans visant à approfondir leurs échanges et collaborations sur les activités liées à l'environnement et au développement durable des territoires. Une demande en ce sens a été déposée au Fonds franco-québécois de coopération décentralisée (FFQCD) pour laquelle le ministère des Relations internationales du Québec a entériné la somme de 33 000 \$, soit 16 750 \$ pour 2011-2012 et 16 750 \$ pour 2012-2013.

Leur coopération favorisera l'arrimage entre les partenaires et permettra le transfert de compétences, d'expériences et de pratiques innovantes (technologiques, organisationnelles, méthodologies et cadres d'actions) qui feront des régions Nord-Pas de Calais et Montérégie des modèles de développement durable transférables à l'échelle d'autres communautés et territoires.

En somme, l'écologie industrielle invite de nombreux partenaires à mettre leurs ressources en commun, et elle croit fermement que ce qui est bon pour le développement durable est aussi bon pour l'industrie!

- **Bourse des résidus industriels** : www.briq.ca
- **Synergie de sous-produits** : www.synergiequebec.ca
- **CTTEI** : www.cttei.qc.ca

